

Nombre d'élus exercice : 14
Nombre d'élus présents : 8
Quorum : 5
Nombre de votants : 10

PROCES-VERBAL DE SEANCE

CONSEIL MUNICIPAL MAIRIE DE JAULDES

Lundi 29 août 2022 à 19h15

Le Conseil municipal de la commune de Jauldes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur BOIVENT Sébastien, Maire.

Présents : MMES LESENNE – POT – SCHROEDER
MM BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES – DESLANDES – HUBERT

Excusés : MMES GUERIN – TABEL
M SUTRE

Absents : MME STAËL
MM JUANOLA – LEROY

Pouvoir : MME TABEL a donné pouvoir à MME SCHROEDER
M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT

Monsieur le Maire ouvre la séance :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 11 JUILLET 2022
2. 2022-08-01 D : BAIL FERMAGE
3. 2022-08-02 D : TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS
4. 2022-08-03 D : GRANDANGOULEME – FONDS DE CONCOURS A LA REALISATION D'AMENAGEMENT CYCLABLE
5. QUESTIONS DIVERSES

La secrétaire de séance est Madame POT.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 11 JUILLET 2022

Le compte-rendu est adopté sans remarque aucune.

2. 2022-08-01 D : BAIL FERMAGE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le fermier des parcelles de la commune a pris sa retraite au 1^{er} août dernier et qu'il a été sollicité par un autre agriculteur pour louer les parcelles.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

- ZE 26 Les Chenerasses d'une superficie de 0ha 96a 30ca.
- ZE 28 Les Chenerasses d'une superficie de 2ha 33a 50ca.
- ZH 79 Loumade d'une superficie de 0ha 33a 90ca.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de bail et propose au Conseil Municipal de lui donner mandat pour signer ledit bail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, demande le report du point à la prochaine séance.

3. 2022-08-02 D : TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les dispositions de l'article 1407 bis du Code Général des Impôts permettant au Conseil Municipal d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation.

Monsieur le Maire démontre l'intérêt de mettre en place cette taxe liés à des logements fermés de longues dates et qu'il serait plus intéressant de voir ces bâtis vendus et restaurés pour la commune.

Monsieur le Maire ajoute que cette disposition pourrait inciter les propriétaires concernés à vendre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avec 2 abstentions, 1 contre et 7 pour, décide d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les logements vacants et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires.

4. 2022-07-03 D : GRANDANGOULEME – FONDS DE CONCOURS A LA REALISATION D'AMENAGEMENT CYCLABLE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que régulièrement des usagers viennent dans le bourg à vélo et qu'il serait souhaitable d'installer des arceaux de sécurité pour assurer le stationnement.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide de la Communauté d'Agglomération GrandAngoulême au titre du schéma cyclable.

Le plan de financement se présenterait ainsi :

- Coût de l'investissement : 334,70 € TTC
- Fonds de concours de GrandAngoulême : 167,35 €
- Autofinancement : 167,35 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires.

5. QUESTIONS DIVERSES

• Ancien local de l'agence postale communale

Une administrée, qui est prothésiste ongulaire à domicile depuis un an sur la commune, nous demande si elle peut louer l'ancien local de l'agence postale communale afin d'y exercer son activité libérale.

Nous lui rappelons que ce local n'a pas d'eau, et qu'il est un peu vétuste en l'état. De plus, l'électricité est raccordée sur le compteur de la salle des fêtes. Elle se propose de rafraichir le local à ses frais.

Après discussion, il n'y a pas d'opposition de la part du Conseil Municipal. Il faudra tout de même vérifier au niveau de la Trésorerie les modalités pour faire le bail. L'administrée nous précise qu'elle a déjà pris contact avec son notaire et son assurance à ce sujet.

• Point sur les travaux

- Les portes de la salle des fêtes ont été réparées par la société Verrespace (Champniers) vendredi 26 août.
- Les travaux de l'église sont prévus fin d'année 2022 par M CHAUVET.

• Plaintes

- Une plainte a été déposée à la gendarmerie pour dépôt sauvage sur la route de la Rochette au mois de juillet. A noter que depuis le 1^{er} août, nous dépendons de la Gendarmerie d'Angoulême et non plus de Mansle.
- Un administré du bourg s'est plaint auprès de la mairie pour le vol d'un drone au-dessus de sa maison. A cet effet, des flyers vont être distribués dans le bourg rappelant la réglementation et les zones interdites au survol des drones (zones agglomérées).

• Exercice militaire du 26 au 28 septembre

En vue d'une mobilisation pour opération sentinelle à Paris en octobre-novembre 2022, l'escadron de circulation et d'escorte du 515^{ème} régiment du train va réaliser un exercice de certification sur la commune de Jauldes, plus particulièrement dans le bourg. Cette action sera coordonnée avec les pompiers et la gendarmerie. Une proposition de rencontre avec les élèves de CM1 et CM2 a été faite pour assurer le lien avec la société civile.

• Incendies

Deux départs de feu ont été recensés cet été le même soir, le premier sur la route de l'Aiguille à la sortie de Treillis et le deuxième à Coulgens à 150m de la route départementale. Les enquêtes sont en cours.

- **Combe à Roux**

- Des gens du voyage se sont installés sur le site de la Combe à Roux fin juillet / début août, n'étant pas éligibles à l'aire de grand passage. En effet, ils ne font pas de longs voyages, leur mode de vie étant semi sédentaire. Ils se déplacent l'été afin de proposer leurs services (ramonage, nettoyage de façades...). Le site a été remis en bon état lors de leur départ.
- Antenne de téléphonie mobile : le contrat de location de l'antenne, actuellement avec HIVORY arrive à échéance. HIVORY n'ayant pas dénoncé ce contrat, il repart pour 5 ans. Cette société, par l'intermédiaire de la société O'BOX IMMO nous a fait une offre d'achat à 33 000€. Cet été, nous avons été démarchés par la société VALOCIME qui nous propose de reprendre le contrat de location à partir de 2027 pour 12 ans. Ils veulent également nous verser 9000€ dès la signature ainsi qu'un complément de loyer de 200€ par an sur les 5 ans restant avec la société HIVORY (2022-2027). Ainsi, à partir de 2027 le loyer serait fixé à 3500€ par an (moins les 9000€ d'avance).

- **Evènements**

- GrandAngoulême offre à la commune 4 places gratuites par matchs de rugby du SA XV sur toute la saison. Si non prises, les places seront redistribuées aux autres communes. Le planning des matchs sera communiqué prochainement.
- Circuit des remparts : des places limitées peuvent être obtenues pour l'accès aux paddocks le dimanche 18 septembre.

- **SIVOS**

A noter que la réunion de rentrée avec les agents aura lieu ce 30 août. Laetitia remplacera Sarah à la garderie jusqu'en décembre. Quelques travaux ont été faits cet été pour rafraichir les locaux. A noter aussi, l'adhésion à un Espace Numérique de Travail (ENT), par l'intermédiaire de l'ATD, pour communiquer entre l'école et les parents d'élèves.

- **EDF Collectivité**

Nous avons été démarchés par EDF pour signer un nouveau contrat concernant le compteur électrique de la salle des fêtes avant octobre afin de bénéficier des tarifs avant augmentation sévère prévue en fin d'année.

- **Mise à jour des listes des groupes de travail de GrandAngoulême :**

- Culture : Didier BOISSIER DESCOMBES
- Enfance Jeunesse : Laetitia SCHROEDER, Sébastien BOIVENT, Marie POT
- Mobilité durable : Gérard SUTRE
- Santé : personne de la commune ne souhaite s'inscrire dans ce groupe de travail
- Sport : Yoann HUBERT
- Tourisme : Didier BOISSIER DESCOMBES
- Transport : Gérard SUTRE
- Développement urbain : Didier BOISSIER DESCOMBES et Sébastien BOIVENT
- Cycle de l'eau : Gérard SUTRE et Yoann HUBERT
- Déchets : Didier BOISSIERE DESCOMBES
- Commerce : Gérard SUTRE

- Emploi-Insertion : Gérard SUTRE
- Energie : Gérard SUTRE
- Biodiversité : Sébastien BOIVENT
- RLPI : Sébastien BOIVENT

- **Soirs Bleus**

Le dernier spectacle sur la commune intitulé « Les Frikis » a eu lieu mercredi 24 août. Une soixantaine de personnes étaient au rendez-vous pour ce spectacle qui avait été reporté du fait de la canicule le 19 juin.

- **Yoga patrimoine**

La sortie yoga patrimoine organisée sur la commune le lundi 1^{er} août (10€/personne) par le Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême a connu un franc succès malgré l'interdiction d'accès à la forêt sur la période.

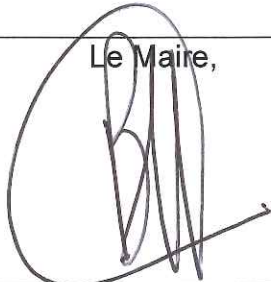

- **Bio déchets :**

Cinq marquages ont été effectués sur la commune (Cherves, Glange, Treillis, Le Bourg et Nouailles) pour implanter les bornes à biodéchets. Le 6 octobre prochain, aura lieu la distribution des badges aux habitants pour accéder à ces installations et des bioseaux voire des composteurs pour ceux qui en feront la demande.

- **Date à retenir :**

Commission travaux et entretien des bâtiments communaux : vendredi 16 septembre 2022 à 18h30.

La séance est levée à 21h 30

<p>Le Maire,</p> 	<p>Le secrétaire de séance,</p> 
--	--